

# TRI actuel



NUMÉRO 8

## Éditorial



Depuis un siècle, nos sociétés dites développées génèrent de plus en plus de déchets divers dont 500 millions de tonnes par an de déchets dangereux.

Les nappes phréatiques, le sous-sol, l'air... sont directement contaminés. Un des enjeux du développement durable réside dans l'élimination des déchets non biodégradables.

Le meilleur moyen consiste à les réduire à la source en supprimant les emballages inutiles, en préférant les produits à longue durée de vie et en évitant les produits jetables. Il est important aussi de trier ce qui peut être réutilisé.

Le Syndicat TRI-ACTION s'est donné pour mission de mettre en place un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, en se fixant des objectifs de réduction des quantités de déchets.

Cette nouvelle étape dans l'histoire du syndicat, après avoir mis en place un tri sélectif efficace et en constante amélioration, rénové la déchèterie, organisé des animations en direction des scolaires, est conforme aux dispositions relatives aux déchets telles que définies par la Loi Grenelle 2.

Pour mener à bien ce plan, vos élus siégeant au TRI-ACTION ont engagé un partenariat avec l'ADEME.

Le Syndicat TRI-ACTION, depuis sa création, a toujours adopté une gestion rigoureuse, inventive, et innovante. C'est dans cet esprit que le Syndicat continue d'œuvrer à votre service.

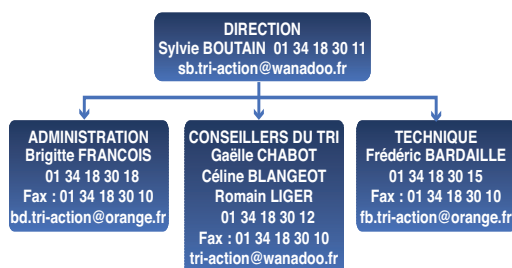
Le Président,  
Jean-Christophe Poulet

Le Syndicat TRI-ACTION est un syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers. En 2005, il est devenu un syndicat mixte pour que puissent y adhérer à la fois des communes et des regroupements de communes. Neufs communes composent le territoire du Syndicat, pour une population de près de 110 000 habitants :

- Auvers-sur-Oise, Frépillon et Méry-sur-Oise qui appartiennent à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes.
- Beauchamp, Herblay et Pierrelaye qui appartiennent à la Communauté de Communes du Parisis.
- Bessancourt.
- Saint-Leu-la-Forêt qui appartient à la Communauté d'Agglomération de Val et Forêt.
- Taverny.

Depuis 2001, le Syndicat a mis en place un dispositif général de valorisation des déchets ménagers. Ce dispositif prévoit la collecte en porte à porte des déchets ménagers, des végétaux ainsi que des encombrants. Les déchets du Syndicat sont traités au centre de tri et d'incinération de Saint-Ouen-l'Aumône où ils sont valorisés énergétiquement, compostés ou triés pour un recyclage ultérieur.

L'équipe du Syndicat est composée de six personnes qui assurent les missions administratives, techniques et de terrain :



### Les objectifs du Syndicat sont :

- Réduire les déchets à la source,
- Maximiser la valorisation matière par le recyclage et le compostage,
- Limiter aux seuls déchets ultimes l'enfouissement en décharge.

Ces impératifs se déclinent selon les missions suivantes :

- Contrôler la conformité du travail des prestataires privés (collecte des déchets, centre de tri et de traitement,...). Tous les déchets gérés par le Syndicat sont suivis de leur collecte à leur traitement, ainsi que la conformité et le respect des normes de sécurité.
- Assurer un suivi des collectes des déchets de professionnels. Les professionnels dont la production de déchets est importante sont assujettis à une redevance spéciale, le contribuable particulier ne devant pas payer pour ces déchets.
- Contrôler le bon fonctionnement de la déchèterie. Le Syndicat TRI-ACTION assure un suivi des règles de sécurité, de l'application du règlement de la déchèterie et de la traçabilité des déchets qui y sont déposés.
- Assurer un standard téléphonique pour répondre à toutes les questions en rapport avec les déchets, leur contenant ou pour tout souci de collecte.
- Faire des échantillonnages pour connaître le contenu des conteneurs à couvercle jaune.
- Communiquer. C'est la rencontre avec le public : stand pour les fêtes de quartier, les kermesses ou tout autre événement en rapport avec le tri, animations scolaires (cf. page 2), animations en habitats collectifs et porte à porte, animations avec des associations, création d'articles pour les bulletins municipaux, formation de groupes professionnels comme les professeurs des écoles ou les gardiens d'immeubles.

## JOURNAL D'INFORMATION DU SYNDICAT TRI-ACTION

Syndicat de collecte et traitement des déchets ménagers des communes d'Auvers-sur-Oise, Beauchamp, Bessancourt, Frépillon, Herblay, Méry-sur-Oise, Pierrelaye, St-Leu-la-Forêt et Taverny.  
Rue de Pierrelaye, Zone industrielle, 95550 Bessancourt

# Le Syndicat TRI-ACTION dans les écoles

Les conseillers du Syndicat TRI-ACTION interviennent chaque année dans les écoles maternelles et primaires afin de sensibiliser les enfants et les enseignants aux gestes du tri, au recyclage et au respect de l'environnement. Ces interventions remportent un grand succès, près de 200 interventions ont été réalisées sur l'année scolaire 2009/2010.

## INITIER LES MATERNELLES

Tout d'abord à travers divers jeux et activités manuelles, les élèves découvrent les matières, les formes de déchets et font connaissance avec les trois conteneurs. Puis, les conseillers les initient au recyclage et à la réutilisation des déchets par la réalisation de petits bricolages à partir d'emballages et par la fabrication de pâte à papier à partir de leurs feuilles de brouillon. Ils découvrent également le compostage par expérimentation en enterrant des déchets.

## SENSIBILISER LES PRIMAIRES

Les conseillers apprennent aux élèves de CE2 les gestes du tri. Pour certains d'entre eux, il s'agit de simples

révisions, pour d'autres, d'une découverte. Puis, ils découvrent les différentes filières de recyclage et de traitement des matières. TRIER ? OUI ! Mais que deviennent les déchets ? Quel intérêt pour l'environnement ? L'intervention des conseillers permet aux élèves d'établir le lien entre « le tri des déchets » et la « préservation des ressources naturelles ». L'objectif de cette sensibilisation est de permettre aux enfants de comprendre l'intérêt du geste de tri, d'adopter un comportement responsable afin de respecter l'environnement et participer à la réduction des déchets.

## FORMER LE CADRE ENSEIGNANT ET PERSONNEL DE L'ÉCOLE

En collaboration directe avec les Inspecteurs de l'Éducation Nationale, les conseillers participent à la formation des instituteurs. Il s'agit de compléter et consolider les connaissances du cadre enseignant en matière de tri, recyclage et traitement des déchets. L'objectif est de permettre aux instituteurs de mettre en place des activités, des travaux, des projets

Année 2009/2010  
en quelques chiffres...

- ✓ 106 animations en maternelles.  
1398 élèves.
- ✓ 90 animations en primaire.  
1115 élèves.



pédagogiques en adéquation avec le dispositif de tri mis en place sur le Syndicat.

Les conseillers forment également le personnel intervenant dans ces écoles :


- Les Assistants Territoriaux Spécialisés dans les Ecoles Maternelles (ATSEM), pour accompagner les enfants dans leur démarche de tri et d'économie de papier.
- Le personnel de la cantine, dans le but de réduire le gaspillage dans les cantines (compostage des restes alimentaires, tri des emballages).
- Le personnel d'entretien, afin de veiller au respect du tri des déchets dans les écoles.

La formation des enseignants et du personnel des écoles contribue à la construction d'un réseau d'information dans lequel chacun devient acteur.

## Les conseillers proches de vous

### LES VISITES DU CENTRE DE TRI

Savez-vous où sont amenés vos déchets ? Vous êtes vous déjà interrogés sur leurs traitements ?

Les conseillers du Syndicat organisent des visites du centre de tri de Saint Ouen L'Aumône pour les enfants de plus de 9 ans, les adultes, les associations... Ces visites permettent de découvrir le devenir de chaque déchet, chaque matière. De plus, chaque année, l'intégralité du site, à savoir le centre de tri, le centre d'incinération et la plateforme de compostage, est accessible lors de la journée portes-ouvertes. Ne ratez pas la prochaine ouverture ! Contactez les conseillers pour connaître les prochaines dates et modalités d'accès au 

(Numéro Vert accessible d'un poste fixe France Télécom dans le Val d'Oise).

### LA RENCONTRE AVEC LE PUBLIC

La communication de proximité est une mission primordiale pour les conseillers. La rencontre avec le public se fait lors de divers événements organisés par les communes : fête et/ou nettoyage de quartier, forum des associations, marché de Noël, marché aux fleurs, semaine du développement durable, semaine bleue pour rencontrer les seniors. Ces manifestations sont

l'occasion pour les conseillers d'échanger directement avec les administrés. Consignes de tri, recyclage, compostage, prévention déchets, les conseillers proposent à chaque manifestation un stand d'information et de jeux sur lequel une large documentation est mise à disposition du public.



L'équipe des Conseillers du Tri

# Synthèse rapport d'activité 2009

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE :

### LES DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE : FRÉQUENCE ET RÉSULTATS.

Flux	Fréquence de collecte	Contenant	Nombre et volume en place	Syndicat (2009) Kg/hab/an	Syndicat (2008) Kg/hab/an	Ile de France (2008) Kg/hab/an	Val d'Oise (2008) Kg/hab/an	France (2007) Kg/hab/an
Déchets résiduels	2 fois par semaine	Bac gris couvercle grenat	35 159 bacs 6 636 m <sup>3</sup>	270,8	283,48	324	318	316
Emballages et journaux magazines	1 fois par semaine	Bac gris couvercle jaune	31 018 bacs 4 273 m <sup>3</sup>	45,1	48,61	35	32	46
Verre	1 semaine sur 2	Bac gris couvercle vert	30 141 bacs 1 957 m <sup>3</sup>	27,7	29,28	21	19	29
Encombrants	4 à 12 fois par an selon les communes	Pas de contenant		23,5	23,69	27,1	28	14
Déchets verts	1 fois par semaine du 15/03 au 30/11	En sacs papier, fagots ou poubelles rondes	846 000 sacs livrés	62,0	62,19	19 (végétaux + biodéchets)	17,9 (végétaux + biodéchets)	16

### NOMBRE DE BADGES D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE DISTRIBUÉS AU 31 DÉCEMBRE 2009

	Nombre de badges particuliers	% foyers ayant un badge	Nombre de badges professionnels
Total 2009	23 653	55,66 %	273
Rappel 2008	21 955	54,01 %	264

### LES TONNAGES COLLECTÉS EN 2009

	Emballages et journaux - magazines (tonnes)	Verre (tonnes)	Déchets végétaux (tonnes)	Déchets résiduels (tonnes)	Encombrants (tonnes)	Total 2009 (tonnes)
Total 2009	4 936,16	3 028,10	6 779,85	29 642,27	2 572,96	46 959,34
Rappel 2008	5 108,20	3 077,07	6 535,49	29 791	2 489,68	47 001,44

### NOMBRE DE COMPOSTEURS DISTRIBUÉS AU 31 DÉC. 2009

	Nombre de composteurs	% maisons individuelles équipées
Total 2009	5100	20,15%
Rappel 2008	4902	19,36 %

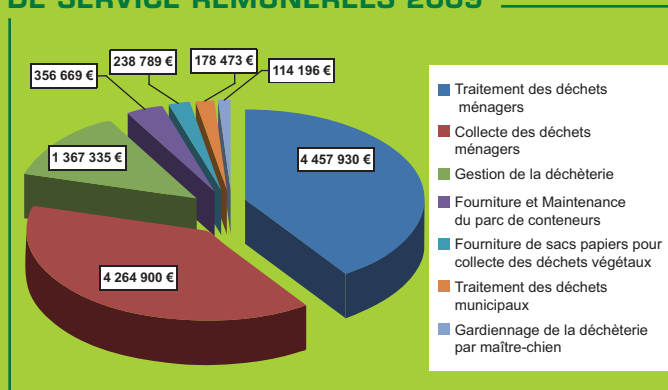
### LES TONNAGES APPORTÉS À LA DÉCHÈTERIE DE TRI-ACTION EN 2009

Type de déchets	Particuliers (tonnes)	Professionnels (tonnes)	Services techniques (tonnes)	Total (tonnes)
Total 2009	11 312,63	323,33	639,46	12 275,42
Répartition des usagers	92,16%	2,63%	5,21%	
Rappel 2008	11 639,08	340,20	770,62	12 727,41

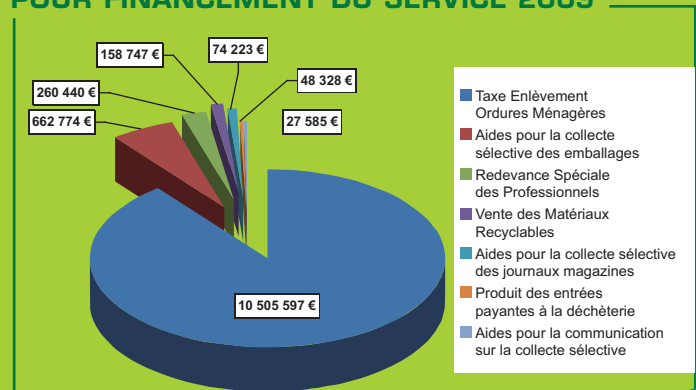
### MODALITÉ DE FINANCEMENT DU SERVICE : LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

TEOM 2009	TEOM 2009 / habitant	Evolution par rapport à 2008
10 505 597 €	95,98 €	+ 1,43%

### MONTANT DES PRESTATIONS DE SERVICE RÉMUNÉRÉES 2009



### MONTANT DES RECETTES PERÇUES POUR FINANCEMENT DU SERVICE 2009



# Les délégués du Syndicat TRI-ACTION

COMMUNE	DELEGUES TITULAIRES		DELEGUES SUPPLEANTS	
AUVERS-SUR-OISE	Mme GILLARD 	Mme DUFOUR 	Mme SPIQUEL 	Mme POIRET 
BEAUCHAMP	M. LAVAUD 	M. LEPINETTE 	Mme HUET 	M. PLANCHE 
BESSANCOURT	M. POULET 	M. LEMAIRE 	Mme PULIGNY 	M. ARRIX 
FREPILLON	M. TAILLY 	Mme POIZAC 	Mme BERNARD 	Mme WALTER 
HERBLAY	M. RAMBOUR 	M. SY 	Mme SADDOUK-BENALLA 	
MERY-SUR-OISE	M. PERNOT 	M. VAN RENSBERGEN 	M. TORRES 	M. LE FLOCH 
PIERRELAYE	M. CAUET 	M. BRUNEAU 	Mme LAMBERT 	
SAINT-LEU-LA-FORET	M. MEURANT 	M. ROCHOUX 	Mme CARDI 	Mme VIBERT 
TAVERNY	M. BOSCAVERT 	M. BIDAUD 	Mme JAILLET 	M. TEMAL 